

Plan of Condominium Proposal Summary

Owner: Tamarack (Fernbank) Corporation	File Number: D07-04-23-0002
Applicant: HP Urban c/o Peter Hume	Comments due date: July 18, 2023
Applicant Address: 2405 St. Laurent Blvd	Development Review Planner: Samantha Gatchene
Applicant Email: Peter.Hume@hpurban.ca	Ward: 6 - Stittsville
Applicant Phone Number: 613-899-3464	Councillor: Glen Gower

Site Location

585 Bobolink Ridge

Description of Site and Surroundings

The subject property is located at the northwest corner of the intersection of Bobolink Ridge and Robert Grant Avenue. The 1.19 hectare site is currently vacant, and has 141 metres of frontage on Putney Crescent to the west and 117.79 metres of frontage onto Bobolink Ridge to the south.

Surrounding land uses to the subject site include a new Claridge development to the north of the site, Robert Grant Avenue and low-rise residential land uses to the east, a site slated for low rise residential development to the south, and a low rise residential development of single detached and townhome dwellings currently under construction to the west of the subject site. To the immediate north of the site is a pathway block, connecting Putney Crescent to the pathway system along Robert Grant Avenue. Further to the south across Cope Drive is the site of a future Ottawa-Carleton District School Board Secondary School site.

The owners have obtained Site Plan Control approval to permit the development of a planned unit development consisting of 72 back-to-back townhome units contained within 8, 3-storey buildings. Vehicle access would be provided by private roads and two accesses on Putney Crescent.

Details of Plan of Condominium Proposal

The purpose of the Common Elements Plan of Condo application is to establish common ownership for the private roadways and all shared services and site elements.

Related Planning Applications

- Site Plan Control (D07-12-21-0230)
- Plan of Subdivision (D07-16-11-0003)

Roadway Modifications

N/A



Approval Timelines & Authority

The “On Time Decision Date”, i.e. the target date upon which a decision on the application will be rendered by the Planning, Real Estate and Economic Development Department, via delegated authority, is **August 27, 2023**.

Submission Requirements

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the City of Ottawa to the Ontario Land Tribunal.

If a person or public body does not make oral submissions at a public meeting or make written submissions to the City of Ottawa before approval is given, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Land Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

Request to Post This Summary

If you have received this notice because you are the owner of a building within the area of the proposed development, and the building has at least seven (7) residential units, it is requested that you post this notice in a location visible to all of the residents.

Stay Informed and Involved

1. Register for future notifications about this application and provide your comments either by mailing the notification sign-up form in this package or by e-mailing me and adding File No. D07-04-23-0002 in the subject line.
 - a. Please note, comments will continue to be accepted and considered after the initial comment period due date noted above. However, comments received after the above date may not be reflected in the staff report.
2. Access submitted plans and studies regarding this application online at **ottawa.ca/devapps**.
3. If you wish to be notified of the decision on the application, you must make a written request to me. My contact information is below.
4. Should you have any questions, please contact me.

Samantha Gatchene, MCIP, RPP, Development Review Planner
Planning, Real Estate and Economic Development Department
City of Ottawa
110 Laurier Avenue West, 4th Floor
Ottawa, ON K1P 1J1
Tel.: 613-580-2424, ext. 25478
Samantha.Gatchene@ottawa.ca

Résumé de la proposition de plan de copropriété

Propriétaire : Tamarack (Fernbank) Corporation	N° de dossier : D07-04-23-0002
Requérant : HP Urban, att. : Peter Hume	Date limite des commentaires : 18 juillet 2023
Adresse du requérant : 2405, boulevard St-Laurent	Urbaniste : Alex Gatien
Courriel du requérant : Peter.Hume@hpurban.ca	Quartier : 6 – Stittsville
N° de tél. du requérant : 613-899-3464	Conseiller du quartier : Glen Gower

Emplacement

585, côte Bobolink

Description de l'emplacement et du secteur avoisinant

Le bien-fonds visé se trouve à l'angle nord-ouest de la côte Bobolink et de l'avenue Robert Grant. Ce terrain vacant de 1,19 hectare présente une façade de 141 mètres sur le croissant Putney à l'ouest et une façade de 117,79 mètres sur la côte Bobolink au sud.

Aux alentours, on retrouve un nouveau lotissement Claridge au nord, l'avenue Robert Grant et des immeubles résidentiels de faible hauteur à l'est, un terrain destiné à un aménagement résidentiel de faible hauteur au sud et un lotissement résidentiel de faible hauteur, constitué d'habitations isolées et en rangée en construction à l'ouest de l'emplacement visé. Juste au nord, un sentier relie le croissant au réseau de sentiers longeant l'avenue Robert Grant. L'emplacement d'une future école secondaire de l'Ottawa-Carleton District School Board s'étend plus au sud, de l'autre côté de la promenade Cope.

Leur demande de réglementation du plan d'implantation ayant été approuvée, les propriétaires peuvent donc procéder à l'aménagement d'un complexe immobilier composé de 72 habitations en rangée dos à dos réparties dans huit immeubles de trois étages. Les véhicules accéderont à l'emplacement par des voies privées et deux entrées donnant sur le croissant Putney.

Détails de la proposition de plan de copropriété

La demande de plan de copropriété de parties communes a pour objet de créer une propriété commune des voies privées ainsi que de l'ensemble des services partagés et éléments présents sur place.

Demandes connexes

- Réglementation du plan d'implantation (D07-12-21-0230)

- Plan de lotissement (D07-16-11-0003)

Modifications aux chaussées

S.O

Délais et pouvoir d’approbation

La « date de décision en temps voulu », c’est-à-dire la date limite à laquelle la Direction générale de la planification, de l’immobilier et du développement économique rendra sa décision à l’égard de la demande d’approbation de plan de lotissement, est fixée au **27 août 2023**.

Exigences de soumission

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d’observations orales lors d’une réunion publique ou ne présente pas d’observations écrites à la Ville d’Ottawa avant que l’approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public n’a pas le droit d’interjeter appel de la décision de la Ville d’Ottawa devant Tribunal ontarien de l’aménagement du territoire.

Si une personne ou un organisme public ne présente pas d’observations orales lors d’une réunion publique ou ne présente pas d’observations écrites à la Ville d’Ottawa que l’approbation ne soit accordée, cette personne ou cet organisme public ne peut pas être joint en tant que partie à l’audition d’un appel dont est saisi le Tribunal ontarien de l’aménagement du territoire, à moins qu’il n’existe, de l’avis de ce dernier, des motifs raisonnables de le faire.

Demande d’affichage du présent résumé

Si vous recevez cet avis parce que vous êtes propriétaire d’un immeuble situé dans la zone de l’aménagement proposé et comptant au moins sept (7) unités d’habitation, vous êtes tenu d’afficher cet avis à la vue de tous les résidents de l’immeuble.

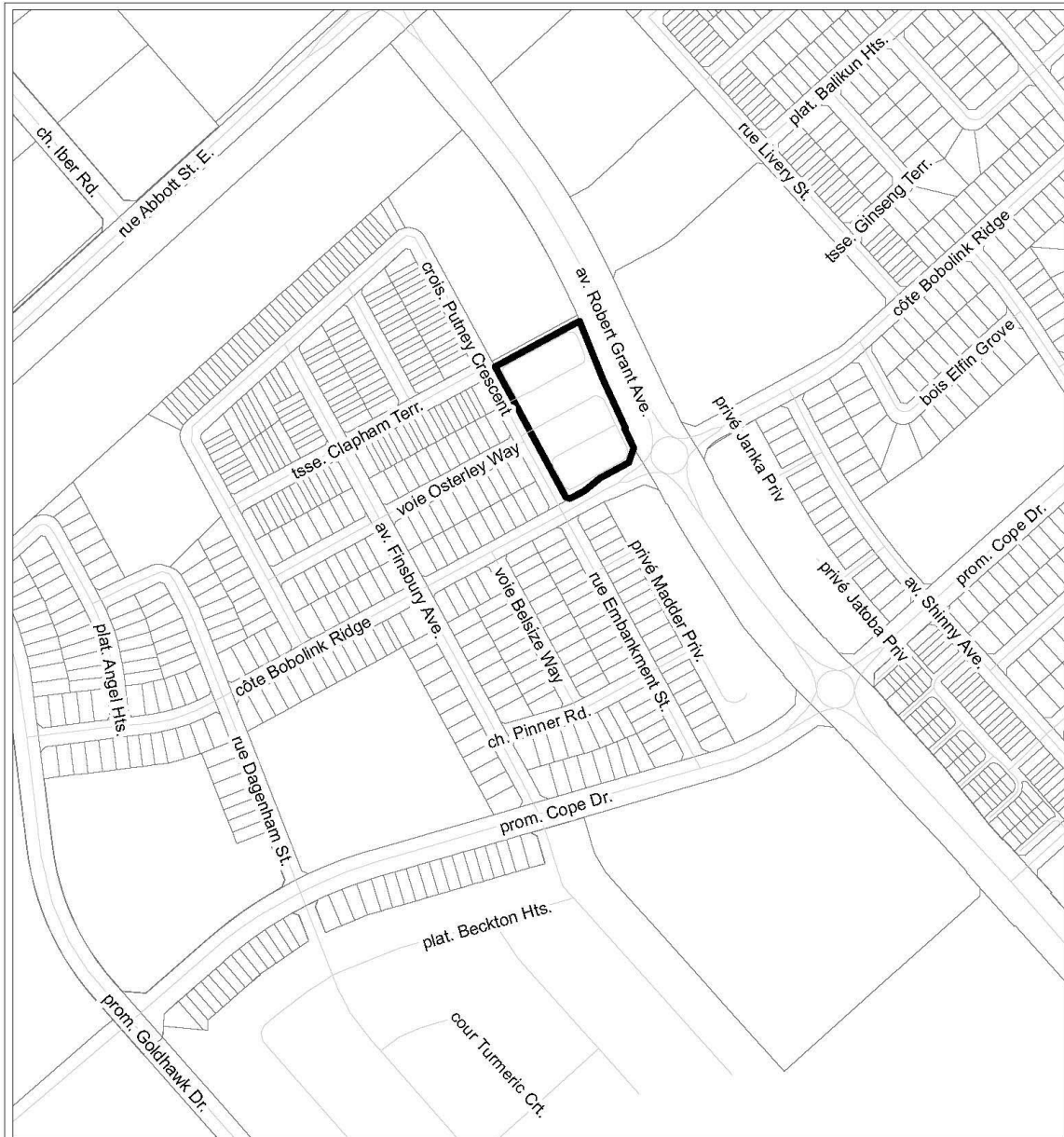
Restez informé et participez

1. Inscrivez-vous pour recevoir des avis futurs au sujet de cette demande et transmettre vos observations soit en envoyant le formulaire d’inscription de cette trousse par la poste, soit en m’envoyant un courriel et en ajoutant le n° de dossier D07-04-23-0002 dans la ligne objet.
 - a. Veuillez noter que les commentaires seront encore acceptés et examinés après la date limite de commentaires susmentionnée. Toutefois, les commentaires reçus après cette date ne seront pas nécessairement pris en compte dans le rapport du personnel.
2. Accédez en ligne aux études et aux plans présentés concernant la présente demande à **ottawa.ca/demdam**.
3. Si vous voulez être avisé de la décision concernant la demande, vous devez m’en faire la demande par écrit. Vous trouverez mes coordonnées ci-dessous.
4. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec moi.



Alex Gatien, urbaniste responsable des projets d'aménagement
Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 4^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : 613-580-2424, poste 26838
Alex.Gatien@ottawa.ca

Location Map/ Carte de l'emplacement



		LOCATION MAP / PLAN DE LOCALISATION CONDOMINIUM PLAN / PLAN DE COPROPRIÉTÉ
D07-04-23-0002	23-0192-D	585 côte Bobolink Ridge
I:\COV2023\Condo\Bobolink_585		
<small>©Parcel data is owned by Teranet Enterprises Inc. and its suppliers. All rights reserved. May not be produced without permission. THIS IS NOT A PLAN OF SURVEY.</small> <small>©Les données de parcelles appartient à Teranet Enterprises Inc. et à ses fournisseurs. Tous droits réservés. Ne peut être reproduit sans autorisation. CECI N'EST PAS UN PLAN D'ARPENTAGE.</small>		
REVISION / RÉVISION - 2023 / 02 / 23		